



Procès Verbal
De l'Assemblée Générale Extraordinaire
Tenue le 1 novembre 2017
La Courtepointe
(3200, avenue d'Amours)

1. Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire et vérification du quorum

Présentation d'ouverture faite par Paule Drolet.

Comme il y a 14 personnes présentes, dont 11 membres, le quorum est atteint.

2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée

Paule Drolet propose Louis Dion comme présidente d'assemblée et Valérie Dubé à titre de secrétaire d'assemblée. Cette proposition est appuyée par Simon Brière.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Paule Drolet fait la lecture de l'ordre du jour.

Ginette Bourgoïn propose l'ordre du jour et il est appuyé par Louise Tremblay.

4. Élections au conseil d'administration

Trois postes sont vacants.

L'assemblée nomme Louis Dion comme présidente d'élection.

Nous avons reçu la demande de candidature de trois personnes : M. Simon Brière, Mme Alexandra Gaudet et Mme Hélène Lefavre.

Le président d'élection demande aux personnes nommées si celles-ci acceptent toujours d'être élues au conseil d'administration M. Simon Brière, Mme Alexandra Gaudet et Mme Hélène Lefavre acceptent.

Paule Drolet propose M. Simon Brière, Mme Alexandra Gaudet et Mme Hélène Lefavre pour le conseil d'administration. Louise Tremblay appuie cette proposition.

Ainsi, le conseil d'administration 2017-2018 est composé de : madame Paule Drolet, monsieur André Trépanier, madame Ginette Bourgoïn, madame Marie-Joël Bergeron-

Savard, madame Alexandra Gaudet, monsieur Simon Brière, madame Hélène Lefaiivre.

5. Clôture de l'assemblée générale extraordinaire

Silvia Mery propose la clôture de l'assemblée générale extraordinaire à 18h30. Cette proposition est appuyée par Eva Alvarado.